

Tarifs Déchets	Part fixe	Part variable	Type d'usagers concernés
Ordures ménagères résiduelles (poubelle noire)	Base TEOMi * Taux de TEOMi	Nombre de levées ou ouvertures * tarifs unitaires part variable*	Ménages et professionnels soumis à la TEOM
Emballages et papiers (poubelle jaune)		Gratuit	
Redevance manifestations	-	Selon matériel et volume OM**	Manifestations diverses
Redevance plateforme végétaux	30 passages gratuits	10€/passage supplémentaire	Professionnels des espaces verts
Redevance déchèterie (pro)	12 passages gratuits	25€/passage supplémentaire	Professionnels
Redevance spéciale communes_Evolution du dispositif au 01/01/25	Abonnement par commune selon nombre d'habitants***	Nombre de levées ou ouvertures * tarifs unitaires part variable	Communes CCPL
Redevance spéciale hors communes_Evolution du dispositif au 01/01/25	Abonnement 150 euros (moyenne part fixe en TEOMi)	Nombre de levées ou ouvertures * tarifs unitaires part variable	Non-ménages non assujettis à la TEOMi (collège, associations...)
Redevance pour service rendu_Evolution du dispositif au 01/01/25	Abonnement 150 euros (moyenne part fixe en TEOMi)	Nombre de levées ou ouvertures * tarifs unitaires part variable	Ménages non assujettis à la TEOMi (habitat léger, caravanes...)
Tarif pour l'obtention d'un second badge		10€	Usagers CCPL
Tarifs composteurs		Inchangés (20€, 25€, 30€, 35€...)	Usagers CCPL
<i>*tarifs unitaires part variable OM en €/unité/collecte (bac jaune gratuit)</i>		<i>**redevance manifestation OM en €/unité/collecte (bacs jaunes et supports de tri gratuits)</i>	
Badage-ouverture de colonne (50L)	1,70€	Badage-ouverture de colonne (50L)	2,25€
Bac de 80L /présentation	2,80€	Bac de 240L	13,50€
Bac de 140L /présentation	4,90€	Bac de 360L	21,00€
Bac de 180L /présentation	6,30€	<b>Cautions appliquées :</b>	
Bac de 240L /présentation	8,40€	Bacs noir/jaune	25,00€
Bac de 360L /présentation	12,60€	Duo de support-sacs jaune + noir	20,00€
Bac de 770L /présentation	26,87€	Badge	20,00€
<i>***grille tarifaire : part fixe communes</i>			
Tarif unique part fixe commune	0,30€/hab		